

ACTUALITÉS

CASINO

SUITE DE LA PAGE 1

Pendant près d'une heure, M. Chevalier et le directeur de la Santé publique, le D^r Richard Lessard, ont bombardé les journalistes de données démontrant que Loto-Québec ne prend pas suffisamment en considération les conséquences négatives pour la santé de la population. Les chiffres présentés sont élogieux.

En déplaçant le casino de l'île Notre-Dame vers le bassin Peel, l'accroissement de la fréquentation du casino espéré par Loto-Québec ne se fera pas au hasard. Ce sont les voisins directs de l'établissement qui seront les premiers touchés, donc les quartiers défavorisés de Pointe-Saint-Charles, de Petite-Bourgogne, de Verdun et de Saint-Henri.

C'est là que l'on retrouve actuellement un niveau de problème (4,7 %) lié aux jeux d'argent nettement supérieur à celui présent ailleurs à Montréal (2,4 %). Et cette proportion grimpe à 12,8 % chez les personnes qui fréquentent le casino. Et, comme si cela ne suffisait pas, Serge Chevalier a expliqué, statistiques à l'appui, que si les personnes vivant sous le seuil de la pauvreté (moins de 30 000 \$ par année) représentent 28 % des gens qui jouent au casino, elles forment 41 % des gens éprouvant un problème de jeu lié au casino.

Déjà, ces quartiers défavorisés connaissent leur lot de problèmes sociaux. Le nombre d'enfants victimes d'abandon, de négligence, d'abus physique ou sexuel y est plus important que partout ailleurs à Montréal. Le taux de grossesses à l'adolescence et la délinquance y sont aussi plus élevés.

Le scénario est le même du côté de la santé. On y note plus de problèmes de diabète, de cancers en général, de cancer du poumon en particulier. Et, pour couronner le tout, l'espérance de vie y est moindre que pour n'importe quel autre Montréalais.

Loto-Québec a beau affirmer que l'offre de jeu demeurerait inchangée, la DSP rappelle que le nouveau casino doublerait sa superficie. Et ce n'est plus 80 appareils de loterie vidéo que compterait le secteur mais bien 3200 avec l'arrivée du casino. «Je souhaiterais qu'on garde l'offre de jeu à un niveau qui est un peu le même que celui que le crime organisé offrait auparavant. Si on se rappelle, Loto-Québec et le casino ont été créés pour enlever ses revenus au crime organisé. [...] Il faut être prudents», a affirmé le D^r Lessard.

Ce dernier a également écorché les objectifs financiers de Loto-Québec. Pour un investissement d'un milliard de dollars (la part de la société d'État), Loto-Québec prévoit verser des dividendes de 25 millions supplémentaires par année, ce qui équivaut à un rendement de 2,5 %. Pour atteindre sa cible, Loto-Québec estime pouvoir doubler sa clientèle de l'extérieur du Québec et décupler le nombre de gros joueurs.

Mais la DSP n'y croit pas. On rappelle qu'à son ouverture, le Casino de Montréal n'a pas réussi à franchir la barre des 12 % de clients étrangers malgré son objectif de 25 %. C'est donc la clientèle locale qui a compensé. La même situation risque de se produire, croient MM. Chevalier et Lessard.

«De sorte que, pour payer la facture, il y aura davantage de promotion auprès de la population montrealaise en particulier, avec des effets sur les problèmes de jeu», a affirmé D^r Lessard.

D'ailleurs, M. Lessard ne s'est pas gêné pour mettre en question la crédibilité de la société d'État, qui fait de la prévention en même temps qu'elle fait la promotion de ses produits. Jeudi dernier, Loto-Québec lançait une campagne de sensibilisation au jeu excessif. Au moment même où la publicité télé était diffusée, une autre publicité était mise en ondes, présentant une nouvelle loterie.

Cirque du Soleil

S'ajoute à ce portrait sombre l'association de Loto-Québec avec le Cirque du Soleil, cette «*touché de respectabilité*» qu'apporte le Cirque. L'aura de réussite n'est qu'un leurre pour la DSP. «Si on s'associe au casino, c'est pour augmenter le marketing du projet. Si on augmente le marketing du projet, c'est pour attirer plus de monde. Et si ça attire plus de monde, ça va créer plus de problèmes de jeu. Cette association avec le Cirque du Soleil visant une plus grande visibilité, une plus grande acceptabilité sociale, va créer plus de problèmes. Dis autrement, ce serait un excellent projet s'il n'y avait pas de casino», a tranché Richard Lessard.

Serge Chevalier a renchéri, rappelant que, dans le dossier du tabac, le gouvernement avait convenu qu'il n'était pas acceptable d'associer une pratique à risque à «des activités qui font la fierté d'une communauté». Ce genre de partenariat symbolique — le Cirque n'investit pas un sou dans le projet — est interdit pour les cigarettiers. Devrait-on appliquer le même type de balises pour le jeu? Il y a certainement une réflexion d'ordre éthique à avoir, s'est borné à dire le D^r Lessard.

La semaine dernière, *Le Devoir* révélait qu'aux États-Unis, les milieux communautaire et syndical s'opposent à l'utilisation de fonds publics pour des projets privés auxquels le Cirque du Soleil est associé.

Lavis de la DSP a suscité peu de réactions officielles hier. Seule la Table de concertation de Pointe-Saint-Charles, Action-Gardienn, a applaudi. «Loto-Québec doit retirer immédiatement son projet de déménagement du casino. Le projet est socialement et éthiquement inacceptable. Loto-Québec avait le fardeau de la preuve et elle a échoué lamentablement», a indiqué la porte-parole de l'organisme, Karine Triollet.

Dans ce dossier, Action-Gardienn est un opposant farouche au projet, allant jusqu'à refuser de discuter avec la société d'État. L'organisme a toutefois rencontré Guy Coulombe, qui préside le comité interministériel dont le rapport sera remis sous peu au ministre des Finances, Michel Audet.

Ce rapport sera rendu public, a confirmé dimanche le premier ministre Jean Charest. Le conseil des ministres se prononcera par la suite.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

ayant pour mandat de gérer les deux sites aéroportuaires de Montréal. Les frais associés aux installations de Mirabel atteignaient les quatre millions par année. «Nous réduisons nos coûts de gestion et nous obtenons un loyer pour ces installations», a ajouté M. Cherry, qui n'a pas voulu dévoiler le montant du loyer. «C'est privé».

Donc, adieu à un éventuel retour des vols passagers à Mirabel? «On ne peut corriger cette erreur commise il y a 30 ans de partager le trafic passagers entre Dorval et Mirabel. Nous avions cependant déjà dit qu'une journée, il pourrait être nécessaire de retourner à Mirabel. Or le point de saturation à Dorval n'est pas attendu avant 35 ans», a répondu Jim Cherry. D'ailleurs, le protocole d'entente annoncé hier prévoit que le consortium européen signera un bail d'une durée initiale de 25 ans avec deux options de renouvellement d'une durée de cinq ans chacune.

Ce consortium est formé de la société française I-Parks Creative Industries, spécialisée dans la conception, la promotion, le financement et la gestion de parcs urbains à caractère récréotouristique, et d'Oger International, «une des premières sociétés d'ingénierie de la construction au monde», peut-on lire dans la documentation de presse. La première phase du projet, baptisé Réveport (traduit de l'anglais AeroDream), prévoit un investissement évalué à 100 millions, financé par des fonds privés et institutionnels. Au total, les trois phases prévoient des investissements de 350 millions, a souligné Gilles Assouline, président d'I-Parks.

Des capitaux 100 % privés, a-t-il affirmé. «Nous n'en avons pas besoin mais nous allons éventuellement inviter la communauté financière québécoise à y prendre part, si elle veut y participer. Au même titre que nous allons consulter afin de nous assurer de bien répondre aux attentes de la population. On parle d'un projet à géométrie grandissante. Les trois phases sont fermes, représentant plutôt une nomenclature de travaux suivant un certain ordre. Le tout pouvant être adapté aux attentes et accélérer selon l'appétit».

MIRABEL

Le multiplexe récréatif intérieur projeté s'articule autour des thèmes de l'eau et de l'espace. Cet emplacement de 100 000 m² doit abriter «quatre ou cinq dômes géodésiques dotés d'écrans sphériques [qui] projettent le visiteur dans des mondes insolites et sur des planètes lointaines, un aquarium géant, une plage intérieure [...] un centre de remise en forme, comprenant spa, hammam, sauna et balnéothérapie, et des salles de cinéma dernier cri. On y retrouvera également une galerie commerciale, des jeux d'arcades, une discothèque/karaoke aquatique avec laser/vidéo, des restaurants gastronomiques, des bars d'ambiance et des brasseries avec vue sur la plage et l'aquarium. Mais aussi un musée, un hall d'exposition interactif, un studio de télévision et un jardin d'enfants avec garderie», énumère-t-on dans le communiqué.

Les études de marketing sont complétées. «Nous en sommes aux études d'affinements», a précisé M. Assouline. Selon l'échéancier retenu, les travaux de réfection de l'hôtel débiteraient d'ici juin pour se terminer à l'automne. Les travaux de transformation de l'aérogare commencent également en automne, en vue d'une ouverture progressive au public à compter de la fin de 2007.

Scepticisme

Le consortium vise quatre zones ou quatre grands segments. On pense au bassin de population de la zone Montréal-Mirabel, puis à celui des villes de Québec et des métropoles américaines telles New York, ensuite à la population internationale et, enfin, à une segmentation ciblée. «Pensons à des séminaires scolaires, par exemple, pour meubler les périodes creuses», a déclaré M. Assouline.

Toutefois les analystes et experts consultés hier ont, dans l'ensemble, réagi avec scepticisme à l'annonce, en pointant en direction de cet autre vaste complexe récréotouristique en gestation, appelé Lac-Mirabel, à quelques kilomètres seulement du site aéroportuaire. Après tout, on a beau conclure à la complémentarité chez les promoteurs, on fait tout de même appel au même bassin de population, qui dispose d'un budget discrétionnaire inélastique.

«ADM avait une idée semblable. Nos désirs se sont rencontrés. ADM voulait reconstruire ses installations, nous, nous recherchons des infrastructures existantes, afin de minimiser les risques.» Ces «coûts réduits d'implantation», viennent abaisser le seuil de rentabilité. Gilles Assouline parle d'un seuil minimal de 700 000 entrées la première année sur un site qui, à terme, pourra accueillir des millions de visiteurs sans qu'il y ait bousculade. Il a soutenu que, lors de l'ouverture d'autres centres, érigés à des endroits moins bien situés et structurés qu'à Mirabel, «nous avons atteint aisément 1,2 million d'entrées la première année», tout en chiffrant à 1,8 million par année le nombre de voyageurs faisant le trajet Montréal-Laurentides.

Le Devoir

JUGES

SUITE DE LAPAGE 1

le candidat sera bombardé de questions sur son parcours personnel, sa vision du droit (peut-être l'interrogera-t-on sur ce qu'il pense du concept d'activisme judiciaire) et aussi le raisonnement derrière les jugements importants qu'il a rendus dans le passé.

Les députés n'auront pas à voter à la fin de la séance pour confirmer le choix de M. Harper, faisant dire à certains que cette comparution ne servira à rien. Même Peter Hogg, l'ex-doyen de la prestigieuse Osgoode Hall Law School et l'homme qui a recruté Stephen Harper pour orienter les députés lundi, reconnaît les limites d'un exercice qu'il prône néanmoins. «Il serait rare en effet qu'un comité soumis à ce genre de procédure structurée découvre qu'il est incapable d'appuyer le candidat choisi par le gouvernement», écrivait-il aux députés en 2004.

Ce genre de comparution de confirmation existe depuis longtemps aux États-Unis et prend souvent des allures de foires d'empoigne. Dans son cour-

riel, Mme L'Heureux-Dubé craint elle aussi que le pouvoir judiciaire ressorte affaibli de ce nouveau processus. «L'indépendance de la magistrature pour laquelle le Canada est respecté à travers le monde peut être compromise par un processus similaire à celui qu'on appelle aux États-Unis le "confirmation mess" [la pagaille de confirmation]. Je suis entièrement d'accord avec madame la juge en chef du Canada [Beverly MacLachlin] et l'Association du Barreau canadien pour déplorer la formule que préconise le premier ministre. Je crois qu'elle ne sert pas l'intérêt public.»

La juge à la retraite se disait tout à fait satisfaite du processus de nomination retenu par l'ex-ministre libéral de la Justice, Irwin Cotler. Ce processus prévoyait la mise sur pied d'un comité composé de députés et de membres de la communauté juridique (juges-collègues, avocats, ministre de la Justice de la province d'où doit provenir la nomination) pour évaluer et trier, à huis clos, une liste de candidatures à partir de laquelle le premier ministre ferait son choix.

Elle trouve d'autant plus étrange la décision du gouvernement conservateur que la formule libérale «semble

avoir satisfait le ministre de la Justice actuel puisque la personne qu'il proposera au premier ministre est l'une des trois personnes retenues par le comité dont il faisait d'ailleurs partie», écrit-elle encore. Ces trois noms ont été dévoilés dans le *Winnipeg Free Press*. Il s'agirait du professeur Peter MacKinnon et de la juge Constance Hunt, de la Saskatchewan, et du juge manitobain Marshall Rothstein.

Confusion libérale

Par ailleurs, les troupes libérales éprouvent de la difficulté à se positionner sur la question. Lorsque le ministre Cotler avait entrepris sa réforme du mode de nomination il y a deux ans, il n'avait jamais été question de tenir des audiences publiques. Il était donc étrange lundi de l'entendre défendre Stephen Harper en soutenant qu'il ne s'agissait pas, contrairement à ce qu'affirment les médias, d'audiences publiques «à l'américaine». Hier, le discours avait encore un peu changé. Dans l'entourage du chef intérimaire Bill Graham, on parlait désormais de «pente glissante» sur laquelle on s'aventurerait.

Le Devoir

ARISTIDE

SUITE DE LA PAGE 1

d'un dialogue entre le président Préval, moi-même, les Nations unies et d'autres pays, car ils n'ont pas leurs efforts pour maintenir la paix en Haïti». Il a indiqué qu'il rentrerait «une fois que M. Préval aura complété son évaluation politique de la situation en Haïti», une évaluation qui sera faite, a-t-il ajouté, en consultation, notamment, avec l'ONU, l'Afrique du Sud et le CARICOM (la Communauté caribéenne).

On attendait depuis plusieurs jours une réaction de sa part au sujet de l'élection de M. Préval et de son éventuel retour en Haïti. Car une partie importante de la base électorale du président élu lui a donné son vote dans l'espoir précis de voir «le petit père des bidonvilles» rentrer d'exil.

Ce qui n'est pas le moindre des dilemmes auxquels fait face M. Préval, qui doit en principe tenir aujourd'hui sa première conférence de presse depuis son élection: satisfaire son impatiente base populaire tout en créant un climat de dialogue national avec ses opposants, qui sont nombreux, et en tenant compte des sensibilités des États-Unis, qui n'apprécient guère l'idée de voir M. Aristide débarquer à Port-au-Prince. Marchant sur des œufs, M. Préval a publiquement pris ses distances de l'ancien président pendant la campagne électorale, tout en affirmant que rien n'interdisait à un citoyen haïtien de rentrer dans son pays. M. Préval affirme que ses relations avec M. Aristide, avec lequel il a étroitement collaboré dans les années 1980 et 1990, se sont considérablement refroidies à partir de 2000.

Jean-Bertrand Aristide, âgé de 52 ans, a été contraint de quitter Haïti le 29 février 2004 sous les pressions des États-Unis, de la France et du Canada, suivant une montée de l'opposition civile interne et une insurrection armée emmenées par d'anciens militaires. Il réside depuis le 31 mai 2004 à Pretoria avec sa femme et ses deux filles.

Décompte des voix

M. Préval a été proclamé vainqueur de la présidentielle dès le premier tour des élections, avec 51,15 % des voix, après plusieurs jours de manifestations tenues dans les rues de la capitale par ses militants. De nouveaux résultats publiés avant-hier par le Conseil électoral provisoire (CEP) lui donnaient 51,21 % des votes, après comptabilisation de 95,78 % des procès verbaux. L'ex-président Leslie Manigat obtient 12,40 % des voix et figure en deuxième position, tandis que l'industriel Charles Henri Baker, avec 8,24 % des suffrages, est en troisième position.

Le CEP continue de divulguer les résultats au compte-gouttes. Les plus récents ont été rendus publics alors qu'on apprenait que le directeur général du CEP, Jacques Bernard, avait quitté Haïti dimanche, en catastrophe, pour se réfugier aux États-Unis. Il se serait rendu à Washington par un vol spécial après avoir reçu des menaces et vu sa ferme saccagée.

«J'ai appris la nouvelle de son départ comme tout le monde. Samedi, on était ensemble. Puis j'ai entendu dans les médias qu'il avait reçu des menaces et il est parti», a déclaré à l'AFP le président du CEP, Max Mathurin. M. Bernard, montré du doigt pour les cafouillages survenus pendant le processus électoral, était en conflit avec au moins deux membres du Conseil qui avaient accu-

sé de vouloir manipuler les opérations électorales.

La tenue d'un deuxième tour a été écartée à la présidence, suivant une dérogation controversée à la loi électorale, entérinée par la communauté internationale. Mais un deuxième tour aura lieu le 19 mars prochain, comme prévu, pour compléter les élections législatives à la Chambre des députés et au Sénat.

Là encore, le parti L'Espoir de M. Préval est en bonne position, selon des résultats partiels du scrutin du 7 février publiés par le CEP. Au Sénat, où trois sénateurs sont élus par département, une douzaine de candidats de L'Espoir figurent parmi les trois premiers de la plupart des 10 départements du pays.

Dans le département de l'Ouest, où plus de 84 % des procès verbaux ont été traités, le candidat de L'Espoir, Jean Hector Anacacis, arrive en première position avec 354 482 votes sur 848 150 voix exprimées. Épouse de Leslie Manigat, Mirlande Manigat, du Rassemblement des démocrates nationaux progressistes (RDNP), occupe la deuxième place avec 313 204 votes.

Dans un communiqué diffusé hier à Port-au-Prince, l'Union européenne a par ailleurs appelé toutes les forces politiques du pays «à dialoguer dans un esprit de réconciliation nationale». En dépit des ratés enregistrés le jour des élections — auxquelles ont malgré tout participé 63 % des électeurs — et la crise électorale qui a entouré le décompte des voix, l'UE s'est déclarée «satisfaite» du déroulement du scrutin et noté qu'il «aura marqué une avancée importante du processus démocratique».

Le Devoir

Avec Reuters, l'Agence France-Presse et l'AlterPresse

Le procès du sang contaminé commence

Toronto — En mettant l'accent sur les profits au lieu de la santé publique, on a laissé du plasma séropositif contaminer la réserve de sang canadienne, a-t-on pu entendre hier à l'amorce du procès criminel dans le dossier du sang contaminé.

Après des années de disputes procédurières et malgré les craintes quant à l'annulation du procès, quatre médecins et une compagnie pharmaceutique américaine ont présenté un plaidoyer de non-culpabilité face à des accusations de négligence et de nuisance avant que le procureur Michael Bernstein ne commence à présenter la cause de la Couronne.

«Des dons séropositifs ont été sciemment introduits au sein du réservoir de plasma, puis ils ont été fabriqués et distribués en toute connaissance de cause, a déclaré M. Bernstein lors de son argumentaire d'ouverture. Cette politique semble avoir été motivée par des impératifs financiers.»

Le D^r Roger Perrault, l'ancien directeur médical de la Société canadienne de la Croix-Rouge, a présenté un plaidoyer de non-culpabilité face à des accusations de nuisance criminelle et de négligence criminelle causant un préjudice corporel pour son rôle présumé dans l'affaire.

Le D^r Michael Rodell, ancien vice-président d'Armour Pharmaceutical, une compagnie pharmaceutique du New Jersey, ainsi que le D^r Donald Boucher et le D^r John Furesz, qui ont travaillé pour le Bureau des produits biologiques sous l'égide de la Direction générale de la protection de la santé, ont également plaidé non coupable face à des accusations de négligence. L'avocat de la défense, Brian Greenspan, a présenté un plaidoyer de non-culpabilité au nom de la compagnie Armour. Tous les accusés ont choisi de subir un procès séparé par un juge seul.

Les plaidoyers ont été présentés seulement après que M. Bernstein a déclaré, devant une salle d'audience remplie, que la Couronne n'abandonnerait pas les poursuites, malgré un rapport d'un des témoins experts du procureur mettant en doute les chances d'obtenir un verdict de culpabilité.

Perrault, qui a dirigé le programme de transfusion sanguine de la Croix-Rouge canadienne de 1974 à 1986, n'a pas fait respecter les normes médicales les plus élevées possible lorsque des produits sanguins traités thermiquement par Armour ont été administrés à des patients hémophiles durant les années 1980, a déclaré M. Bernstein.

Presse canadienne

EN BREF

Mourir dans des prisons américaines

Londres — Près de cent prisonniers sont morts dans les prisons américaines en Irak et en Afghanistan depuis août 2002, a annoncé l'organisation Human Rights First hier soir dans une émission de la chaîne de télévision britannique BBC. Parmi les 98 morts, 34 ont été ou sont soupçonnés d'avoir été victimes d'un homicide, volontaire ou involontaire, selon ce groupe de juristes américains qui doivent publier leur rapport aujourd'hui. Le dossier relève également 11 cas de décès suspects et entre 8 et 12 cas de prisonniers torturés à mort. L'organisation de défense des droits de l'homme cite en outre le cas d'un prisonnier jeté du haut d'un pont dans le Tigre, en Irak, et celui d'un autre mort étouffé dans un sac de couchage dans lequel il avait dû se glisser. «Nous croyons à la véracité et à la fiabilité de ces faits», a indiqué à la BBC Deborah Pearlstein, responsable du rapport. «Les documents sont basés sur des rapports d'enquête de l'armée que nous avons obtenus auprès du gouvernement ou grâce à la législation sur la liberté de l'information aux États-Unis», a-t-elle précisé. — AFP

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☒ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390



L'affaire des caricatures et les préparatifs de guerre

PIERRE DUBUC
Directeur de L'Aut'journal

Il circule actuellement sur Internet une caricature qui montre un musulman offensé à la vue des caricatures de Mahomet dans *France Soir* et *Charlie Hebdo*, avec la légende «Croyant blessé par les incroyants». À ses côtés, gisant dans son sang, se trouve un Occidental transpercé par un sabre arabe avec la légende «Incroyant blessé par les croyants». La caricature résume bien le terrain glissant sur lequel est en train de nous entraîner l'affaire dite «des caricatures».

Pour en comprendre les tenants et aboutissants, il faut remonter à l'origine de l'affaire. Elle a débuté par une entrevue parue dans un journal danois dans laquelle Kaare Bluitgen explique qu'il ne pouvait trouver d'illustrateurs pour son livre d'enfants consacré à la vie de Mahomet à cause de l'autocensure que pratique la presse danoise sur les affaires liées à l'islam.

Bluitgen connaît bien l'interdit de représenter le prophète dans la religion islamique, mais il a un côté provocateur. Bluitgen est un ex-gauchiste qui habite Norrebro, le quartier multiethnique par excellence du Danemark. Il publie des livres controversés sur les relations interethniques, dans lesquels il fustige les militants de gauche pour avoir laissé faire les imams les plus réactionnaires au nom du respect des différences culturelles.

Le Danemark ne compte que 160 000 musulmans sur une population de 5,4 millions d'habitants, et à peine 15 000 personnes fréquentent la centaine de mosquées du pays. Mais depuis les années 1990, l'extrême droite s'impose et les écrits de Bluitgen sont utilisés pour justifier la politique anti-immigrés du gouvernement danois.

Les propos de Bluitgen intéressent le quotidien de droite *Jyllands-Posten*, qui demande à 40 dessinateurs de presse de «dessiner Mahomet comme ils le voyaient» pour tester les limites de la censure. Le journal reçoit 12 dessins qu'il publie le 30 septembre. Selon Toger Seidenfaden, directeur du quotidien *Politiken*, la volonté du *Jyllands-Posten* de provoquer les musulmans était claire dès le départ: «Le succès était garanti, car le plus grand problème du Danemark, c'est l'intégration des immigrants et le plus grand groupe est celui d'origine musulmane.» La défense de la liberté d'expression n'était pas en jeu. D'ailleurs, le journal britannique *The Guardian* raconte que le *Jyllands-Posten* a refusé, il y a trois ans, de publier une série de dessins caricaturant le Christ.

Les intérêts du Moyen-Orient

Par la suite, après le refus du premier ministre danois de recevoir 11 ambassadeurs de pays musulmans qui souhaitaient protester, des délégations d'imams se rendent au Moyen-Orient pour diffuser la série de caricatures, enrichie d'autres encore plus provocantes. Les caricatures sont utilisées comme arme politique par la Syrie et l'Iran. Des manifestations sont organisées contre les ambassades du Danemark, de la Norvège et de la France, des journaux de ces deux derniers pays ayant reproduit les caricatures.

L'Iran a tout intérêt à faire pression sur le Danemark, car ce pays assumera dans quelque mois la présidence du Conseil de sécurité des Nations unies, l'instance qui devra décider des sanctions contre l'Iran à cause de son programme nucléaire. La Syrie a un intérêt similaire: son président et cinq de ses proches font l'objet d'une enquête de l'ONU pour la mort de l'ancien premier ministre libanais Rafik Hariri.

De façon plus générale, ces attaques sont une réplique à un changement de politique des pays européens à l'égard du monde arabe et de l'Iran. Finie l'époque de cette «Vieille Europe» continentale hostile à l'intervention américaine en Irak, pro-palestinienne et ménageant ses relations avec les pays arabes.

Dans le dossier nucléaire iranien, les Européens sont les accusateurs. Au Liban, on veut le retrait de la Syrie, ce qui est un changement de cap de 180 degrés. En Palestine, la sympathie traditionnelle de l'Europe à la cause palestinienne est remplacée par l'imposition de conditions draconiennes pour le maintien de l'aide après la victoire du Hamas. Cela explique les manifestations anti-européennes en territoire palestinien.

En Afghanistan, les troupes de l'OTAN — c'est-à-dire européennes et canadiennes — sont en train de

remplacer les troupes américaines et se retrouvent en première ligne contre les talibans. Au Pakistan, la coalition des partis qui manifeste contre les caricatures est celle qui soutient les talibans et al-Qaïda.

Les manifestations contre les caricatures sont des manifestations contre l'impérialisme. Mais elles ne le sont pas, comme jadis, au nom d'un idéal socialiste ou démocratique. Avec l'effondrement du socialisme et des modèles de société qu'il représentait, le mouvement d'auto-défense identitaire à la mondialisation prend souvent la forme du fondamentalisme religieux. La lutte est menée au nom de l'islam. En fin de compte, nous assistons à une lutte entre l'impérialisme et... le féodalisme!

Nous devons critiquer cette islamisation de la lutte, mais pas en se rangeant sur les positions impérialistes, ce qu'est dans le contexte de l'affaire des caricatures la croisade pour la liberté d'expression.

La droite porte le flambeau

Les principales publications qui portent le flambeau de cette lutte sont pour la plupart des publications de droite, que ce soit le *Jyllands-Posten* danois, *Le Figaro* en France, *The Economist* en Grande-Bretagne ou le *Western Standard* de l'Alberta.

De tout temps, la liberté d'expression n'a jamais été un absolu. Même dans les pays les plus démocratiques, elle s'est toujours vu imposer des limites par la loi (libelle, etc.) et un certain consensus social. Il est remarquable aujourd'hui que ce soit la droite qui cherche à en faire reculer les limites, souvent en empruntant les formules de la gauche. Pensons à Jeff Fillion et CHOI-FM, qui cite le poète Paul Eluard avec son «Je crie ton nom, liberté», et à tant d'autres doc Mailloux dont on défend le droit de parole avec les mots de Voltaire: «Je ne partage absolument pas votre point de vue, mais je me battraï jusqu'à la mort pour que vous puissiez le faire valoir!»

Plus inquiétant encore, c'est de retrouver, au moment où la presse n'a jamais été aussi concentrée entre des mains réactionnaires, bon nombre de personnalités de gauche s'embrigadant d'eux-mêmes dans cette croisade pour la soi-disant «liberté d'expression», comme si c'était un absolu, faisant fi de toutes considérations et analyses politiques.

Examinons seulement notre propre situation. Lors du déclenchement de la guerre contre l'Irak, c'est au Québec que se sont tenues les manifestations parmi les plus importantes à l'échelle de la planète. De toute évidence, ces manifestations sont responsables de la décision du gouvernement Chrétien de ne pas participer à la guerre. Dans ces manifestations, on retrouvait un fort contingent de musulmans qui marchaient coude à coude avec les Québécoises et les Québécois de souche et d'autres origines ethniques, transcendant les différences religieuses et culturelles.

Il aurait été tout à fait concevable de trouver un large écho, parmi cette population, à un appel à ce que le Québec se sépare du Canada si le gouvernement fédéral avait décidé de suivre les États-Unis. Des leaders péquistes y ont songé... de même sans doute que les dirigeants canadiens!

Aujourd'hui, le Canada change sa politique étrangère, augmente de façon substantielle ses budgets militaires et s'engage directement dans la guerre contre les talibans en Afghanistan. Tout cela au nom de la «démocratie» de Bush et, évidemment, de la «liberté d'expression»!

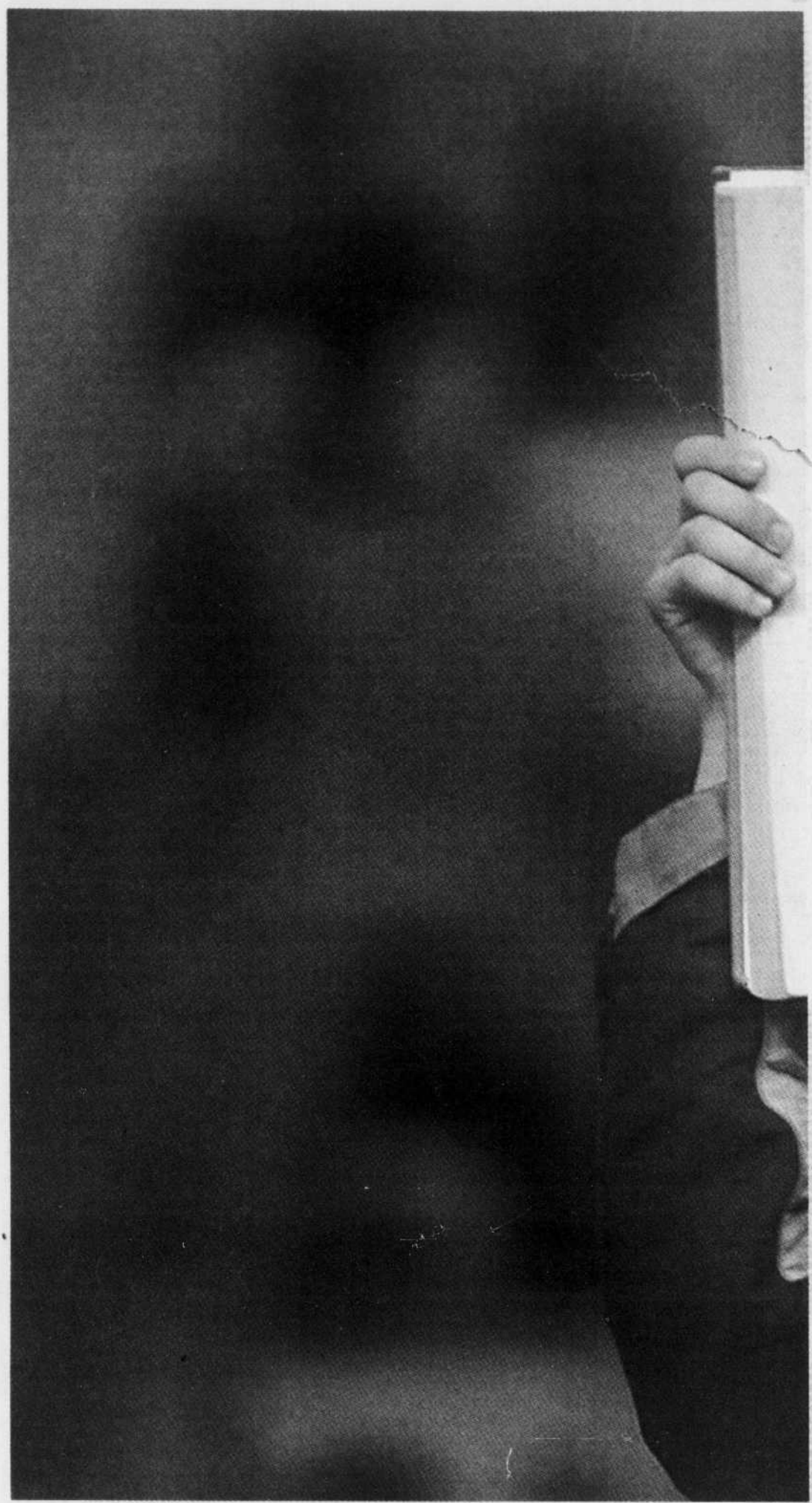
Le nouveau ministre de la Défense, Gordon O'Connor, a déclaré le 14 février que la publication des caricatures de Mahomet par le *Western Standard* de l'Alberta «aggraverait les dangers que courent les militaires canadiens en Afghanistan». Bien entendu, auparavant, Kandahar était un havre de paix et nos soldats y faisaient du tourisme!

Quand les soldats canadiens et québécois périront par le sabre arabe — comme dans la caricature dont il est fait mention au début de cet article — et reviendront au pays dans des sacs de plastique, il ne faudra pas s'étonner du fait que plusieurs Canadiens et Québécois se déclarent désormais prêts à appuyer l'effort de guerre du Canada, que bon nombre d'entre eux prennent à partie leurs concitoyens musulmans, même si l'immense majorité des musulmans au Québec, au Canada et de par le monde se sont dissociés des réactions des fanatiques dans l'affaire des caricatures.

Et c'est Bush, Harper et Ben Laden qui riront dans leur barbe!



Des manifestants libanais s'arrachent un drapeau danois. Les manifestations contre les caricatures sont des manifestations contre l'impérialisme. Mais elles ne le sont pas, comme jadis, au nom d'un idéal socialiste ou démocratique. La lutte est menée au nom de l'islam.



Comprendre enfin

GÉRARD LATULIPPE

Ministre dans le gouvernement libéral de 1985 à 1989, ancien délégué général du Québec à Mexico et à Bruxelles, spécialiste en coopération internationale.

Il ne fait aucun doute que la réaction de la communauté musulmane à la publication des caricatures de Mahomet a fait l'objet d'une manipulation organisée par des groupes islamistes extrémistes et des régimes autoritaires au profit d'un agenda politique qui n'a rien à voir avec la religion. Il n'en reste pas moins que tous les musulmans, du plus modéré au plus radical, ont été indignés par la publication de ces caricatures.

Pourquoi le médecin de Rabat, le chauffeur de taxi d'Amman et l'imam d'une mosquée du Caire ont-ils la même réaction épidermique devant ce qu'ils ressentent comme un mépris de leurs valeurs religieuses? Pourquoi la rue musulmane a-t-elle exprimé unanimement une telle fureur?

Plusieurs Québécois se souviennent encore des années d'avant la Révolution tranquille. La religion dominait nos vies, nos comportements et même notre gouvernement. Il était socialement inconcevable de ne pas aller à la messe le dimanche, à la confesse une fois par semaine ou de manger de la viande le vendredi. Je me souviens d'avoir acheté d'innombrables autocollants de «petits Chinois» que l'on plaçait dans nos cahiers d'école pour permettre aux missionnaires de convertir la Chine. On croyait qu'ils allaient tous aller en enfer. On nous avait convaincus que hors de l'Église, pas de salut.

Ceux qui se souviennent de la pensée unique, des tabous et du poids de la religion dans nos vies peuvent commencer à comprendre la rue musulmane.

Le Coran organise et ordonne la vie des musulmans depuis leur naissance. Quand on vit en terre musulmane, on ne peut pas imaginer boire un verre d'eau à la terrasse d'un café un jour de ramadan. C'est même passible de prison. Le bon musulman ne boit pas d'alcool, ne mange pas de porc et fait sa prière cinq fois par jour face à La Mecque. Il est interdit de dessiner l'image du prophète Mahomet. On ne trouve d'ailleurs aucune œuvre d'art illustrant l'image du prophète dans les mosquées. Les règles du Coran sont des dogmes qui doivent être respectés par tous car la pratique religieuse de l'un est l'affaire de tous. La dissidence sociale, lorsqu'elle existe, s'exerce en silence ou en secret.

Pas de Révolution tranquille à l'horizon

Au Québec, la jeunesse des années 60, fortement majoritaire, a réalisé la Révolution tranquille. En terre musulmane, il n'y a pas de Révolution tranquille à l'horizon. Au Québec, les signataires du *Refus global* en furent les précurseurs. Dans les pays musulmans, Salman Rushdie fait toujours l'objet d'opprobre et de rejet.

L'esprit critique, lorsqu'il existe, est un courant minoritaire et marginal. Un sondage récemment réalisé par le journal *L'Économiste*, au Maroc, révélait que les jeunes se considèrent d'abord comme musulmans avant d'être Marocains. Il est probable que ce sentiment d'appartenance se retrouve dans l'en-

Le retour

pour expliquer sa farouche opposition à toute forme d'art religieux qui représente les saints, le Christ ou la Vierge. L'empereur déclarait que ces représentations donnaient à ces derniers une apparence humaine sans réussir à montrer leur gloire divine. Elles trahissaient en quelque sorte leurs modèles. Cette controverse a duré plus d'un siècle. Difficile d'imaginer cela lorsque le Divin orne l'intérieur de toutes les églises chrétiennes, ici... Choc des cultures, des civilisations ou plutôt d'incompréhension religieuse et ignorance historique?

Le bâton qui revient

«L'Histoire est un mensonge que personne ne conteste», disait Napoléon Bonaparte. Que retiendra-t-on encore de ces événements? Oui, ces caricatures ont été instrumentalisées par des régimes arabes musul-

DAMIEN MILOCH

Montréal

Phénomène religieux, historique, social, politique et surtout médiatique à l'échelle planétaire, la vague de réactions violentes liée à la publication des caricatures du journal danois *Jyllands-Posten* suscite la polémique. Partout, on utilise le verbe pour convaincre, se confronter, condamner ou parfois s'excuser, là où le crayon a apparemment blessé. Le verbe est donc là, aiguë comme un fusain, mais parfois aussi précis qu'une balle perdue quand il s'agit de comprendre et de déchiffrer.

Jamais ou presque on n'a proscrit ou détruit les images saintes dans l'Europe chrétienne. Pourtant, aux portes de celle-ci, en 752, l'empereur Constantin V convoquait à Byzance les évêques orientaux

• CULTURE •

EN BREF

De nouveaux sommets pour le cinéma québécois

Québec — L'assistance aux films québécois a atteint de nouveaux sommets l'an dernier. Des données de l'Institut de la statistique du Québec indiquent qu'on a enregistré près de cinq millions d'entrées, ce qui est supérieur aux assistances enregistrées pendant chacune des quatre années précédentes. En 2005, les entrées aux projections de films québécois équivalaient à 18,9 % de toute l'assistance. Cette performance est d'autant plus remarquable que l'assistance globale des cinémas a connu un troisième recul consécutif cette même année. En effet, l'assistance globale se situait à 26,2 millions d'entrées en 2005, tandis qu'elle était de 28,2 millions en 2004, de 28,9 millions en 2003 et de 29,8 millions en 2002, une année record. — PC

Mongrain continue à TQS

TQS a confirmé hier que son animateur vedette Jean-Luc Mongrain a renouvelé son contrat jusqu'en 2008. Le chef d'antenne du bulletin de fin d'après-midi entreprend d'ailleurs une tournée régionale du 27 au 30 mars, alors qu'il présentera le *Grand Journal* à Saguenay, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke. — Le Devoir

Un homme mort en reprise

La rediffusion du premier épisode d'*Un homme mort* de Fabienne Larouche, à TVA, a encore attiré un million de téléspectateurs lundi soir, même si, le jeudi précédent, l'épisode avait rassemblé plus de 1,7 million de téléspectateurs. La soirée a été très bonne pour TVA puisque *Le cœur a ses raisons* a été écouté par 1,44 million de téléspectateurs et *Annie et ses hommes* par 1,37 million. Le résumé olympique de Radio-Canada a rassemblé 368 000 téléspectateurs. — Le Devoir

Duo à Québec

Le Club musical de Québec réitérera le 7 novembre un «coup» à la mesure du concert Argerich-Freire de mars 2005. Gidon Kremer et Krystian Zimerman se produiront en effet en duo dans les trois *Sonates pour violoncelle et piano* de Brahms. Louise Samson a réussi le prodige d'inscrire Québec parmi les quatre cités nord-américaines qui auront le privilège de vivre ce moment. Les autres invités de la saison 2006-07 du Club seront Maria João Pires, Pieter Wispelwey et Dejan Lazic (pour l'intégrale de l'œuvre pour violoncelle et piano de Beethoven), le Quatuor Belcea, Garrick Ohlsson, Janina Fialkowska et la soprano Karita Mattila. www.clubmusicaldequebec.com. — Le Devoir

L'UDA lance une campagne de sensibilisation aux problèmes du doublage québécois

PAUL CAUCHON

Même si 78 % des films présentés en salle sont doublés au Québec, l'Union des artistes (UDA) s'inquiète de l'avenir et lance une pétition et une campagne publicitaire pour convaincre le gouvernement québécois d'adopter une loi sur le doublage. «Nous sommes heureux des résultats actuels mais l'industrie demeure fragile», explique le président de l'UDA, Pierre Curzi, en faisant valoir que les sorties de films en DVD et le téléchargement de films sur Internet menacent les acquis actuels. «Les Américains peuvent ainsi inonder le marché de films qui ne seront pas doublés au

Québec, ajoute-t-il, et on risque de revenir à la situation difficile qu'on vivait il y a quelques années.»

Pour la troisième année de suite, l'UDA décernait hier ses prix Orange et Citron dans le domaine du doublage. En 2005, 98 des 126 films diffusés en salles au Québec ont été doublés chez nous, soit 78 %, la même proportion que l'année dernière. L'UDA saluait particulièrement la performance des studios et distributeurs Buena Vista, MGM, Warner et Alliance Atlantis, dont la très grande majorité des films sont doublés au Québec (c'est même 100 % des films dans le cas de MGM et Warner). Mais Fox reçoit le prix Citron, le nombre de ses films doublés au

Québec étant passé de 53 % à 47 %.

Par ailleurs, l'UDA s'est intéressée cette année à la télévision, en critiquant l'attitude de Vrak-TV qui offre un grand nombre de séries canadiennes anglaises doublées en Europe, dont *Degrassi*, *Le Loup-garou du campus*, *Yvon du Pôle Nord*, *Dans la peau de Ian et Jacob*, *Jacob*.

Mais *Séries+* reçoit le prix Orange. Cette chaîne fait en effet doubler au Québec la très grande majorité des séries canadiennes qu'elle diffuse, et elle a promis d'investir davantage pour le doublage de séries étrangères.

Avec 78 % des films doublés au Québec, «les distributeurs ont compris ce qu'on disait depuis des années», reconnaît Pierre Curzi, mais

«le temps est mûr pour que cette habitude devienne un principe, et qu'on fasse de ce principe une loi».

«L'idéal serait que le marché règle le problème lui-même, ajoute le comédien Louis-Georges Girard. Il faut que le public proteste si on lui propose en magasin un DVD des *Simpsons doublé en France*, alors que le doublage québécois de la série télévisée est unanimement reconnu.»

Mais devant la résistance de certains distributeurs et les menaces qui pèsent sur l'avenir, l'UDA entreprendra en mars une campagne publicitaire dans différents médias (dont des publicités télévisées sur les chaînes Astral) pour convaincre Québec de modifier la Loi sur le cinéma afin de garantir que le doublage des œuvres soit fait au Québec.

L'industrie du doublage emploie 800 personnes au Québec, dont 300 à 400 comédiens. Pour sensibiliser le public aux réalités de cette industrie, les Rendez-vous du cinéma québécois tiennent ce soir à 17h, à la Cinémathèque québécoise de Montréal, un rendez-vous public où des comédiens feront une démonstration de doublage. La soirée se poursuit à 20h, par une activité ludique, «Doublage Académie», où les participants du public pourront eux-mêmes prêter leur voix à Brad Pitt ou à Angelina Jolie dans une simulation de doublage.

Le Devoir

CONCERTS CLASSIQUES

Panne d'électricité sur Broadway

ENVOIÉES MUSICALES

Copland: *Appalachian Spring*, suite. Williams: Concerto pour cor et orchestre. Gershwin: *Rhapsody in Blue*. Bernstein: *West Side Story*, danses symphoniques. John Zibel (cor), Alain Lefèvre (piano), Orchestre symphonique de Montréal, Jacques Lacombe. Salle Wilfrid-Pelletier, 21 février.

un sens de l'orchestration fort efficace dans les deux premiers volets, ce concerto s'épuise et s'enlise progressivement.

La *Rhapsody in blue* était justement qualifiée de «débordante d'énergie et chaleureusement urbaine» dans le programme. Ces lumières du Broadway des années 20, prolongées par les échos de la comédie musicale de Bernstein, étaient éteintes hier. Il y a deux manières d'aborder la version symphonique de la *Rhapsody*, écrite initialement pour un orchestre de jazz. Ou on préserve le maximum du caractère original, urbain, ou on en fait un «concerto symphonique américain». Lefèvre et Lacombe ont choisi la seconde voie, ce qui, pour ma part, je n'aime pas. Raide au début, puis d'une nonchalance polie (dialogue avec le cor), Alain Lefèvre se libère petit à petit, notamment dans le grand passage solo précédant le grand thème lyrique à l'orchestre, pour se détendre et finir en trombe. Avant d'enregistrer cette *Rhapsody* il y a des choses à revoir.

CHRISTOPHE HUSS

Le concert d'hier avait attiré un nombre public inhabituel, pas toujours au fait de la manière de se comporter en société. De la sublime fin pianissimo d'*Appalachian Spring*, sabotée par un concert de toux, aux danses de *West Side Story* s'achevant sur un éternuement, nous avons eu droit à la panoplie complète, commérages compris. Encore étonnant que certains n'aient pas sorti leurs sacs de crottes de fromage.

Cette atmosphère contrastait avec le sérieux amidonné sur scène. Enfin presque... Il n'est pas passé inaperçu, dans *Appalachian Spring*, que Richard Roberts avait constaté que «le boss» s'en était allé et s'arrogait à nouveau le droit de nous livrer des solos indignes d'un premier violon. Pour le reste, Lacombe a, de la partition de Copland, une vision intelligente et fluide qui ne tombe jamais dans le cliché melleux.

À propos du concerto de John Williams, on s'amusera une fois de plus à noter à quel point les compositeurs de musiques de films peuvent devenir pédants quand ils cherchent à «faire savant». Malgré

Collaborateur du Devoir

CINÉMA

De battre mon cœur s'est arrêté, lauréat du prix Lumière du meilleur film français

Paris — C'est sous la présidence d'honneur de la comédienne Claudia Cardinale que le film *De battre mon cœur s'est arrêté* s'est mérité hier le prix Lumière du meilleur film français de l'année, en plus de valoir à Romain Duris le prix du meilleur comédien.

Les Lumières, qui précèdent la traditionnelle cérémonie des César, sont attribués par les journalistes étrangers en poste à Paris. Isabelle Huppert a remporté celui de la meilleure comédienne pour son rôle dans *Gabrielle* de Patrick Chéreau. Michael Haneke, réalisateur et scénariste de *Caché*, récoltait de son côté le prix du meilleur scénario.

La comédienne Carole Laure a remis aux frères Belges Jean-Pierre et Luc Dardenne le prix du meilleur film francophone réalisé hors de France pour *L'Enfant*. En suffrage public pour la première fois cette année, les spectateurs, qui votaient sur les cinq continents au moyen du site Internet de TV5 Monde, ont décerné les lauriers à *Va, vis et deviens*, de



De battre mon cœur s'est arrêté s'est mérité hier le prix Lumière du meilleur film français de l'année, en plus de valoir à Romain Duris (notre photo) le prix du meilleur comédien.

Radu Mihaileanu. Les Lumières des meilleurs espoirs féminin et masculin vont à Fanny Valette (*La Petite Jérusalem*) et Johan Libereau (*Douches froides*). Équivalents français des Golden Globes améri-

cains, l'académie des Lumières est présidée depuis trois ans par le correspondant du Devoir à Paris, Christian Rioux.

Le Devoir

EN BREF

Dutoit à Toronto

Espace Musique diffuse demain à 20h, en direct de Toronto, le concert du retour au pays de Charles Dutoit, qui dirigera l'Orchestre symphonique de Toron-

to dans *Le Carnaval romain* de Berlioz, *La Valse* et le *Concerto pour piano en sol* de Ravel, ainsi que *Petrouchka* de Stravinski. La soliste du concert sera Naida Cole. Durant la pause, Espace Musique diffusera un entretien

exclusif que le chef a accordé à Françoise Davoine. Il sera très intéressant d'écouter si Charles Dutoit maintiendra fermement sa ligne de conduite consistant à ne vouloir en aucun cas parler de l'OSM. — Le Devoir

• À LA TÉLÉVISION •

CANAUX SRC	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit			
Le Téléjournal	Le Téléjournal	Virginie	Turin 2006	Le Téléjournal/Le Point	Véro / S. Laprade	Turin 2006	Le Téléjournal/Le Point	Jrnl RDI	Le Téléjournal/Le Point	Journal	Nikan	Tout le monde en parle	Jrnl RDI			
TVA	Le TVA 18 heures	Le Cercle	On n'a pas... / M. Richard	Poule aux oeufs d'or	Les Poupées russes	Vice caché	Le TVA 22 heures	Le Cercle	Michel Jasmin / Jean-François Breau	Une pitule...	Mike Ward	Insomnia	Choix.com			
TO	Macaroni tout garni	Ramdam	Malcolm	Pure laine	Les Francs-tireurs / Maire de Vancouver	Doc Sciences / Entre la vie et la morgue	Contact / Simone Veil	Le Grand Journal	Loft Story	Voyeur						
TQS	Gr. Journal (16:30)	Flash / P. Groulx	Loft Story	La Part...	Le masque du Hamas	Acoustic / Avocats et Associés	Turin 2006	Le Téléjournal/Le Point	Jrnl RDI							
RDI	Jrnl RDI	Capital...	Le Monde	Complément d'enquête	Medium Défectives	Crash / Payne Stewart	Experts en crime	Décore... ..ménage	adoption	Oui, je...	Cinéma					
TV5	Cible (17:55)	Jrnl FR2	Bien ou...	Biographies	Ni homme, ni femme	Les Mariées d'Hollywood	Décore... ..ménage	Boillard	Mike Ward	Insomnia	Choix.com					
D	Légendes urbaines	Biographies	Manon...	Manger	...clips	Le Flow	...char	Boillard	Mike Ward	Insomnia	Choix.com					
MP	Top 5...	Top 5...	Infopolis	M. Net	La Vie...	Les stars...	...histoire d'un soir	Boillard	Mike Ward	Insomnia	Choix.com					
MX	Max (17:00)	Idoles...	Choix.com	Julien...	La Vie...	Les stars...	...histoire d'un soir	Boillard	Mike Ward	Insomnia	Choix.com					
VRAK TV	... (17:30)	Grenade...	Degrassi	J'aime	...filles!	Parents...	...histoire d'un soir	Boillard	Mike Ward	Insomnia	Choix.com					
TF	Spies	Deilah...	STEEN	Quoi d'neuf	Batman	Futura	South Park	Degrassi	Castin...	Anormal						
RDS	Sports 30	Sports 30	Les Jeux olympiques d'hiver	Focus / Fidel Castro	...ont changé le monde	NCIS	Cinéma / RANGOON (5) avec Patricia Arquette	South Park	Futura	Henri pis...	South Park	Quillies...	South Park			
HISTORIA	Au cœur des Rocheuses	Le Parc des Braves	Cinéma / L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ (2) avec Emily Watson	Sans laisser de trace	Sue Thomas, l'œil du FBI	François...	Voisins...	La Loi & l'Ordre	Sydney Fox	La Loi...						
ARTV	Visite libre	Le Parc des Braves	Cinéma / L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ (2) avec Emily Watson	Sans laisser de trace	Sue Thomas, l'œil du FBI	François...	Voisins...	La Loi & l'Ordre	Sydney Fox	La Loi...						
SÉRIES +	Les Experts	New York 911	...des nerds	...s'branche	Buffy contre les vampires	Message	Les Stupéfiants	Poltergeist	À cœur...	...d'artistes						
CANAL 5	Poltergeist	...des nerds	...s'branche	Buffy contre les vampires	Message	Les Stupéfiants	Poltergeist	À cœur...	...d'artistes							
C. SAVOIR	Le Monde des affaires	...équitable	Oasis au...	...abysses	La "Boss"...	Redaktion	...véhicules lourds	Physiologie et...	A cœur...	...d'artistes						
EVASION	Parcours d'artistes	...en taxi	Ciel, ma...	...voyage	BD Cités	Vins du monde	Capitales du Pacifique	Julie...	...d'artistes							
TFO	Tékitoit	Voit	Panorama	Destination Nor'Ouest	Cinéma / LA LENTEUR DE LA LUMIÈRE (4)	Panorama	The National	Torino	Daily (00:05)	Detective	Kimmel	Late Show with... (23:35)	News	Sex... City		
CBC	Torino 2006 - The Olympic Winter Games	Access H.	eTalk Daily	American Idol	Bones	The Last Detective	Lost	CSI: New York	Falcon Beach	...Death	Sex... City	Nightline	Kimmel	Late Show with... (23:35)	News	Sex... City
CTV (Mont.)	CTV News	ET Canada	E.T.	Num3rs	The Last Detective	Lost	CSI: New York	Falcon Beach	...Death	Sex... City	Nightline	Kimmel	Late Show with... (23:35)	News	Sex... City	
GBI	News	Divas on...	ET Canada	E.T.	Num3rs	The Last Detective	Lost	CSI: New York	Falcon Beach	...Death	Sex... City	Nightline	Kimmel	Late Show with... (23:35)	News	Sex... City
TV6	Art Attack	Skooled	The Life of Birds	Studio 2	Bones	The Last Detective	Lost	CSI: New York	Falcon Beach	...Death	Sex... City	Nightline	Kimmel	Late Show with... (23:35)	News	Sex... City
ABC	Frasier	ABC News	Friends	Will, Grace	G. Lopez	Freddie	Lost	CSI: New York	Falcon Beach	...Death	Sex... City	Nightline	Kimmel	Late Show with... (23:35)	News	Sex... City
CBS	News	ABC News	E.T.	Still Standing	Olympic Winter Games 2006	American Idol	CSI: New York	Falcon Beach	...Death	Sex... City	Nightline	Kimmel	Late Show with... (23:35)	News	Sex... City	
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Olympic...	American Idol	CSI: New York	Falcon Beach	...Death	Sex... City	Nightline	Kimmel	Late Show with... (23:35)	News	Sex... City		
FOX	Simpsons	That 70s...	Simpsons	Seinfeld	American Idol	CSI: New York	Falcon Beach	...Death	Sex... City	Nightline	Kimmel	Late Show with... (23:35)	News	Sex... City		
PBS (33)	The Newshour	BBC News	Garden...	Windsor Castle	Newport Jazz Festival	Eric Idle's Personal Best	Monty Python's Best	BBC News	CTV News	CTV News	Daily (00:05)	Dog the...	NYPD Blue	MythBust	Antiques...	
PBS (52)	BBC News	Business	The Newshour	Art Express	...Voices	Eric Idle's Personal Best	Monty Python's Best	BBC News	CTV News	CTV News	Daily (00:05)	Dog the...	NYPD Blue	MythBust	Antiques...	
CTV (Coré.)	CTV News	eTalk Daily	Jeopardy	American Idol	Inked	Cinéma / SUDDENLY NAKED (5) avec W. Crewson	Law & Order	Daily Planet	MythBust	Antiques...						
A&E	American Justice	Cold Case Files	Dog the Bounty Hunter	Inked	Cinéma / SUDDENLY NAKED (5) avec W. Crewson	Law & Order	Daily Planet	MythBust	Antiques...							
BRavo	Street Legal	Videos	Moss	A Perfect Note	Antiques Roadshow	In Search of Myths...	Turning Points of History	JAG	MythBust	Antiques...						
DISCOVERY	Beyond Tomorrow	Daily Planet	Megabuilders / Spanning the Harlem	MythBusters	Turning Points of History	JAG	MythBust	Antiques...								
HISTORY	Frontiers of Construction	JAG	Antiques Roadshow	In Search of Myths...	Turning Points of History	JAG	MythBust	Antiques...								
NEWSWORLD	BBC News	CBC News	CBC News	Turin...	CBC News: The Hour	CBC News: The National	Canada's Olympic...	CBC News: The Hour	CBC News							
SHOWCASE	Doc	Lexx	Jackpot! Overnight...	Jackpot! Overnight...	Rock and Roll Fantasy Camp	Rock and Roll Fantasy Camp	Bridezillas	Jackpot! Overnight...	Fantasy...							
LEARNING	Martha	Ugliest Living Room	Match	Opening...	2006 Olympic Winter Games	Justice...	Zixx...	Spongebob	Sabrina...	15/Love	My Family	Bob (22:35)	Inu (23:05)	(23:35)	(00:05)	
LIFE	Skin Deep	Extra	Match	Opening...	2006 Olympic Winter Games	Justice...	Zixx...	Spongebob	Sabrina...	15/Love	My Family	Bob (22:35)	Inu (23:05)	(23:35)	(00:05)	
TSN	Off the...	Sports...	2006 Olympic Winter Games	Justice...	Zixx...	Spongebob	Sabrina...	15/Love	My Family	Bob (22:35)	Inu (23:05)	(23:35)	(00:05)			
YTV	Being Ian	Martin...	Justice...	Zixx...	Spongebob	Sabrina...	15/Love	My Family	Bob (22:35)	Inu (23:05)	(23:35)	(00:05)				

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

BIEN OU MAL

Cette émission consacrée aux questions éthiques examine ce soir l'homoparentalité au féminin. TV5, 19h

L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ

Un film vraiment étonnant et émouvant de Lars Von Trier, sur une jeune femme d'un milieu très strict qui se donne aux hommes en espérant guérir son mari handicapé. Arte, 19h30

COMPLÉMENT D'ENQUÊTE

Ce magazine français étudie les soubresauts qui agitent actuellement le milieu de la musique, entre CD et Internet. TV5, 19h30

ENTRE LA VIE ET LA MORGUE

Un documentaire fort bien fait, malgré un sujet qui pourrait être repoussant, sur l'Institut médico-légal de Richmond en Virginie, un établissement qui a inspiré les romans de Patricia Cornwell. Télé-Québec, 21h

CONTACT - SIMONE VEIL

Rencontre avec une femme exceptionnelle. Télé-Québec, 22h

Ce soir 19 h 30
Pure laine

C'est l'hiver, préparons l'Africain. Avec Michel Mpambara.

20 h
Les francs-tireurs
Spéciale Vancouver.

22 h
Contact
Stéphane Bureau rencontre Simone Veil, politicienne.

Desjardins telequebec.tv

Télé-Québec